



Avenir des Foyers Rives du Rhône Nomination d'un chef de projet

Salvan, le 29 juin 2017. Suite à l'annonce le 2 juin dernier de la rupture du contrat de collaboration et de location entre l'Association des Amis et Anciens des Rives du Rhône et la Fondation Addiction Valais concernant le foyer FXB de Salvan, le comité de l'association a pris des mesures rapides pour mener à bien ses objectifs et préparer l'avenir des foyers. L'association entend en effet pérenniser le concept thérapeutique mis en place il y a plus de 36 ans au travers de ses propres structures résidentielles, et ce dès 2018. Le Dr René Chiolero – anc. médecin chef du Service des soins intensifs du CHUV, professeur de médecine à l'UNIL, sophrologue et coach – a été nommé chef de projet pour concrétiser la nouvelle orientation des Foyers. L'Association des Amis et Anciens des Rives du Rhône s'appuie ainsi sur son expertise et ses compétences pour développer ses propres structures de prises en charge. Afin de privilégier une séparation constructive et efficiente avec la Fondation Addiction Valais concernant le foyer FXB de Salvan, l'Association des Amis et Anciens des Rives du Rhône a en outre demandé l'arbitrage de l'Etat du Valais via le Service de l'Action Sociale (SAS).

Le contexte de tensions grandissantes entre l'Association des Amis et Anciens des Rives du Rhône et la Fondation Addiction Valais a conduit le comité de l'association à rompre la convention qui la liait depuis 1992 à Addiction Valais et à prendre une série de décisions déterminantes visant à pérenniser la prise en charge offerte par les Foyers des Rives-du-Rhône selon le concept thérapeutique développé depuis 36 maintenant. Des démarches ont ainsi été entamées par le comité pour mettre en place ses propres structures résidentielles, dans la continuité de travail mené à bien jusqu'à présent. En résumé, voici un état des lieux des décisions et mesures prises depuis le début du mois de juin 2017:

- Dénonciation de la convention de 1992 avec la Fondation Addiction Valais pour ce qui touche au Foyer FXB de Salvan, propriété de l'association (cf. communiqué de presse du 2 juin 2017).
- Mise en place dans les meilleurs délais d'un projet (résidentiel sur un ou plusieurs sites, voire ambulatoire et de prévention) permettant de poursuivre le développement du concept thérapeutique des Foyers des Rives-du-Rhône, avec l'appui d'un chef de projet nommé d'ici la fin du mois de juin 2017.
- Demande d'arbitrage du SAS dans le cadre de la rupture de convention avec la Fondation Addiction Valais afin de mettre fin de manière efficace et conciliée aux rapports juridiques avec cette dernière et d'ouvrir des négociations immédiates en vue de l'attribution d'un mandat de prestation pour la prise en charge de personnes souffrant d'addictions en Valais.
- Nomination d'un chef de projet en la personne du Dr. René Chiolero pour concrétiser et coordonner la mise sur pied de la nouvelle orientation des Foyers Rives du Rhône.

Informations complémentaires et documentation complète www.rives-du-rhone.ch

Personne de contact

Xavier Lavanchy, président de l'association, tél. prof. 024 485 29 90